

# Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **33 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## « Architecture, Formes + Fonctions »

22

De nos jours, l'architecture et l'urbanisme ne peuvent manquer d'intéresser, voire de passionner l'homme cultivé qui se doit d'être au courant de l'évolution de l'art contemporain aussi bien que de l'art du passé.

Il ne s'agit pas seulement de tracer des routes harmonieuses, ou de bien construire, mais plutôt d'aménager le territoire, de sauver nos paysages et de loger humainement une population toujours plus nombreuse.

Partout jaillissent des idées, naissent des projets, s'élèvent des constructions quelquefois originales, souvent incohérentes. Il s'agit de faire le point. A ce propos, la grande revue annuelle suisse «Architecture, Formes + Fonctions»<sup>1</sup> apparaît comme la somme de l'art de construire et d'habiter durant l'année en Suisse et dans le monde.

Éditée avec la collaboration d'une série impressionnante d'associations internationales ou suisses (Association internationale des critiques d'art, ASPAN, Fédération des architectes suisses, FAS, L'Œuvre, OEV, etc.) et grâce à la collaboration des plus éminents spécialistes contemporains, cette prestigieuse publication présente sur 270 pages, comprenant plus de 500 illustrations en noir et en couleurs, un sommaire tellement vaste qu'il serait fastidieux d'en faire un simple inventaire.

Citons néanmoins les remarquables et actuelles études sur la cité nouvelle: ce sont une vingtaine de pages signées M. Pedrosa, Sir W. Holford, R. J. Neutra, Bruno Zevi, Alberto Sartoris, Lucio Costa, André Bloc, M. Schapiro, R. Lopez, G. C. Argan, G. Dorfles, Jean Prouvé, Sir H. Read, et François Le Lionnais. Ces noms sont déjà une garantie et les idées émises dans ces articles apportent ample matière à réflexion.

Architectes, ingénieurs, peintres et sculpteurs suisses et étrangers sont présentés sous forme de brèves monographies abondamment illustrées. Il est certes captivant de découvrir l'homme derrière son œuvre.

Mentionnons encore la construction scolaire de 1900 à nos jours par le professeur Alfred Roth, l'architecture d'intérieur, ainsi qu'un vaste panorama de l'architecture en Suisse: villas, cinémas, églises, écoles et immeubles, sans oublier le fameux bâtiment Nestlé à Vevey, de l'architecte Jean Tschumi.

En bref, une publication complète s'adressant aussi bien au profane qu'à toute personne éprise de beau, de grand et de qualité.

<sup>1</sup> «Architecture, Formes + Fonctions», N° 7, édition 1960-1961. Editions Anthony Krafft, Lausanne.

Les Groupements patronaux vaudois écrivent:

Certains démagogues décrivent l'économie suisse comme répartie en deux camps: d'un côté les salariés, essentiellement consommateurs, victimes de la hausse des prix et de la spéculation immobilière; de l'autre côté, les employeurs, les propriétaires et les spéculateurs, tous profiteurs. Cette perspective simpliste est présentée par ceux qui n'ont pas renoncé à la lutte des classes; est-il nécessaire d'affirmer qu'elle ne correspond pas à la réalité?

La plupart des chefs d'entreprise ne sauraient rester indifférents ou optimistes face à l'évolution du marché immobilier. La hausse des loyers, résultant d'une demande encore très forte par rapport à une offre limitée, est contraire à leurs intérêts bien compris. Beaucoup de patrons sont locataires et, à ce titre, directement touchés par la hausse. En outre, la hausse des prix provoquant fatalement la hausse des salaires, elle influence fâcheusement les prix de revient. Toute entreprise bien gérée s'efforce de diminuer le coût de sa production ou de ses services. Aujourd'hui, les bons effets de la rationalisation du travail et de l'introduction du progrès technique sont annulés par le renchérissement des coûts.

Le vent de folie qui souffle sur le marché immobilier est inquiétant. Il serait illusoire de compter sur des interventions de l'Etat. Les impôts prétendus «contre la spéculation» sont inopérants: ils n'agissent ni en augmentation de l'offre, ni en diminution de la demande; leur seul effet réel est d'augmenter encore la hausse. En revanche, des études sérieuses du marché, avec diagnostic objectif de la situation et mise en évidence des dangers, soutenues par une bonne publicité, sont de nature à freiner les excès. A ce sujet, la brochure «L'évolution de la population et du marché des logements dans les capitales romandes», publiée par le Fonds immobilier romand (FIR), est d'une grande utilité. Cette étude met en évidence que le nombre de logements construits augmente beaucoup plus rapidement que la population:

	(Chiffres en milliers)				Augmentation en %	
	1945		1959		Pièces	Popul.
	Pièces	Population	Pièces	Population		
Genève	134,2	142,5	182,8	184,7	36	30
Lausanne	93,6	99,0	132,1	122,3	41	23
Neuchâtel	26,9	25,3	36,9	32,4	37	28
Fribourg	19,1	27,2	26,2	33,5	37	23
Sion	8,0	10,5	13,1	14,8	64	41

Comme la demande de logement reste tout aussi forte, il faut constater que le taux d'occupation (rapport entre nombre d'habitants et nombre de pièces) a baissé; en d'autres termes, s'il n'y a pas davantage d'appartements vacants, les habitants utilisent chacun une surface plus grande. Par exemple à Lausanne, ce taux d'occupation a passé de 1,06 en 1945 à 0,93 en 1959. Si le taux d'occupation de 1950 était resté le même en 1959, il y aurait théoriquement, selon les villes, 5% à 10% d'appartements vacants. Est-il possible de prévoir à plus ou moins bref délai un pourcentage élevé d'appartements vacants? La conclusion de l'étude donne cette réponse: «Il est certain que si

le rythme actuel de construction (supérieur à celui de l'augmentation de la population) se poursuit, l'équilibre sera un jour atteint, car le taux d'occupation ne peut toujours baisser... Pour peu que le taux d'occupation ou que le chiffre de la population restent stationnaires (en raison d'une récession économique par exemple), une crise immobilière sévira. Seuls alors les immeubles locatifs répondant le mieux aux exigences des locataires supporteront plus facilement cette période difficile.» Les conditions de rentabilité future ne permettent pas d'acheter ou de construire à n'importe quel prix.

versités et de leurs instituts de recherche à participer à un débat sur la situation de la recherche dans le domaine du bâtiment en Suisse.

Les délégués présents furent unanimes à constater que les possibilités en vue de promouvoir la recherche et d'intensifier l'échange d'informations concernant les expériences acquises et les résultats des recherches devaient être étudiées. Il fut convenu que les mesures destinées à atteindre ce but seraient discutées lors d'une séance ultérieure.

L'un des moyens les plus efficaces pour arriver à une rationalisation coordonnée consiste à rendre facilement accessible les résultats obtenus et les recherches entreprises individuellement. La Commission fédérale pour la construction de logements fut de ce fait priée d'établir, en collaboration avec les institutions intéressées, un répertoire de la recherche dans le domaine du bâtiment.

A la suite de ces travaux préliminaires se constitua, le 15 septembre, à Berne, en tant qu'organisation de droit privé, une Conférence suisse pour la recherche dans le domaine du bâtiment. La conférence se propose, sur une base de libre coopération, de promouvoir et de coordonner la recherche décentralisée dans le domaine du bâtiment et de soutenir les actions s'avérant nécessaires afin de financer cette recherche.

L'étude préliminaire des objets sera confiée à une sous-commission et le secrétariat assuré par le Bureau fédéral pour la construction de logements.

Le répertoire de la recherche dans le domaine du bâtiment, dont la publication fut proposée lors des discussions préliminaires, a été remis aux participants à l'occasion de cette assemblée constituante. Pour chaque institution s'occupant de recherches et figurant au répertoire sont indiqués le nom et l'adresse de l'institution, le nom de la personne compétente pour les questions de recherche, le programme d'activité, les travaux de recherche effectués jusqu'au 31 décembre 1959, ainsi que les organes de publication. Grâce à ce répertoire, chaque intéressé sera à même de savoir qui s'occupe de quels problèmes.

Le répertoire peut être obtenu au prix de 15 fr. auprès du Bureau fédéral pour la construction de logement, Effingerstrasse 5, à Berne.

Une fois par an, les indications contenues dans le répertoire seront revues et, si nécessaire, modifiées et complétées. Afin de pouvoir procéder sans autre aux modifications s'imposant, le répertoire se présente sous la forme d'un livre à anneaux avec feuilles interchangeables.

## Recherches dans le domaine du bâtiment

La tension persistante sur le marché du logement, la pénurie de main-d'œuvre ainsi que la conviction que le rendement de notre industrie du bâtiment ne peut être accru que grâce à une rationalisation conséquente, incitèrent fin 1959 la Commission fédérale pour la construction de logements à inviter les représentants de l'industrie du bâtiment et des branches annexes, des architectes et ingénieurs, des producteurs de matériaux de construction ainsi que des uni-